



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-1-2017 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 193-2002 RELATIVEMENT À L'USAGE RÉSIDENCE DE TOURISME.**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES  
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-1-2017  
AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :**

**QUE** le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 12 juin 2017, le premier projet de règlement mentionné en exergue.

**QUE** le premier projet de règlement numéro **193-1-2017**, amendant le **Règlement de zonage** numéro 193-2002 **Règlement** a pour but de régir un nouvel usage relativement à la résidence de tourisme par :

-l'ajout de la classe «résidence de tourisme» dont celle-ci comprend la location de courte durée de trente et un (31) jours et moins qui sera autorisée dans la zone 13-M.

**QUE**, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, **le 3 juillet 2017 à compter de 19h00, au centre communautaire à Montcalm, situé au 33, route du Lac-Rond Nord, à Montcalm.**

**QU'AU** cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

**QUE** ce projet de règlement, ainsi que la description et l'illustration de chacune et de toutes les zones du territoire municipal, peuvent être consultés ou obtenus sans frais à l'Hôtel de Ville de Montcalm, située au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Montcalm, pendant les heures ordinaires de bureau ;

**DONNÉ à Montcalm ce 22<sup>ième</sup> jour de juin de l'an deux mille dix-sept.**

Michael Doyle  
Directeur général/ Secrétaire-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné(e), résidant à Mont-Tremblant, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22 juin 2017, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22<sup>ième</sup> jour de juin 2017.

Michael Doyle  
Directeur général / Secrétaire-trésorier